“vivre ensemble, égaux & différents”

Qui sommes-nous?

Au sein de LADAPT Méditerranée, LADAPT Var réunit plusieurs services ou dispositifs afin d'accompagner les personnes dans la réalisation de leurs projets, qui peuvent être d'ordre social, médical, éducatif ou professionnel.

Le FAMJ (Foyer d'Accueil Médicalisé de Jour) et le SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés) accompagnent, dans leur parcours, des personnes avec des séquelles de lésions cérébrales ou avec des troubles du spectre autistique, en les accueillant dans leurs locaux ou en intervenant à domicile.

L'ESRP (Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle) accompagne les personnes possédant une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de travailleur Handicapé) dans leur projet d'insertion professionnelle.

Pour tous, l'objectif est de permettre à chacun de construire et d'accéder à la concrétisation de son projet personnel ou professionnel dans une dimension réaliste et réalisable.

CONTACTEZ-NOUS
LADAPT VAR

Téléphone :
- 04 86 87 24 80
- 06 17 58 75 08

E-mail : relayage@ladapt.net

www.ladaptvar.net

LADAPT MÉDITERRANÉE www.ladapt.net

Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

Association loi 1901
Reconnue d'utilité publique

Offre de soutien, d'accompagnement et de répit pour les aidants de personnes en situation de handicap vivant à domicile

LADAPT MÉDITERRANÉE www.ladapt.net

RELAYAGE

SUPPLÉANCE À DOMICILE DU PROCHE AIDANT

Pour l'aidant, pouvoir s'absenter en toute tranquillité d'esprit par la garantie de la présence et d'un accompagnement de l'aidé.

Pour l'aidé, permettre le maintien du rythme de vie (repères et habitudes) à domicile.

Une seule et même personne assure le relayage 24h/24 pendant toute la durée de l'absence de l'aidant

Les différentes étapes

1. Une rencontre pour cerner les besoins et les souhaits de chacun. Il est construit un livret de relayage qui recense les informations liées à la situation de handicap, aux habitudes de vie, aux différents intervenants et activités, aux actions spécifiques devant être réalisées par le relayeur.

2. Signature d'un contrat d'engagement.

3. En amont, un temps de partage relayeur / famille / personne aidée, pour faire connaissance, partager les informations nécessaires à l'intervention, se donner les consignes puis en fin de relayage, pour faire un retour sur le déroulé.

Modalités

Temps libéré :
- Durée : entre 6 et 12h
- Participation financière : 10€/intervention

Mission de relayage :
- Durée : de 2 jours (1 nuit) à 6 jours (5 nuits)
- Participation financière : 20€/jour

Adhésion annuelle à LADAPT

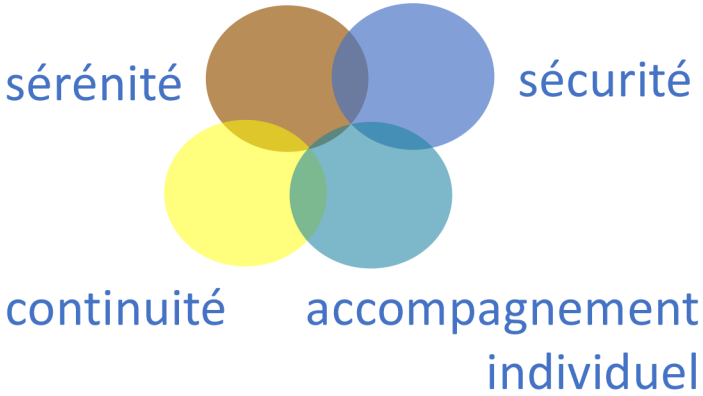

Une vraie solution pour s'absenter en toute tranquillité, pour se ressourcer, se soigner, prendre des vacances!

AUT_PR_EW_AUT_002_V0_22.02.24